

Le songe et la narration

—*Athalie* et le *Dit du Genji*—

Hiroko MASHIMO

Le rêve est une expérience par essence visuelle. En effet, de même qu'on peut dire en français « voir en rêve », ce mot se traduit en japonais par « yumé » qui se prononçait originellement « ime » 寝目¹, signifiant « les yeux dans le sommeil ». C'est en mettant l'accent sur cet aspect visuel que nous examinerons deux pratiques narratives des rêves, distantes cependant dans le temps et l'espace : le songe d'*Athalie* de la tragédie racinienne et celui du *Genji* de la littérature japonaise du XI^e siècle, du *Dit du Genji* ou *Genji monogatari*, dont nous avons célébré le millénaire l'année dernière.

À partir de ces songes, nous présenterons la façon dont les auteurs français et japonais Racine et Murasaki Shikibu, bien qu'éloignés l'un de l'autre dans l'espace et le temps, réactivent chacun de leur côté la vieille technique du songe prémonitoire. Nous verrons comment ils font vivre dans ce monde onirique, avec le verbe « voir » en tant que perception du vécu, les protagonistes de leur mise en scène narrative.

I. *Athalie* et le jeu de l'aveuglement

C'est curieux que Racine n'ait utilisé le songe comme ressort dramatique dans aucune de ses pièces profanes, alors qu'on le rencontre ça et là dans le théâtre français classique comme convention littéraire. Et c'est encore plus curieux qu'il l'ait introduit dans ses tragédies d'inspiration profondément biblique, *Esther* et *Athalie*, alors que la Bible ne mentionne aucun songe, ni d'Assuérus, ni d'*Athalie*. Le caractère typiquement oriental du songe aurait séduit Racine, et l'aurait invité à emprunter l'épisode du songe d'*Athalie* à celui du rêve d'Atossa, la Reine des *Perses* d'Eschyle. Dans la tragédie grecque, cette reine païenne croit à la valeur prémonitoire des songes et tremble d'effroi devant le mauvais présage que signale son rêve. Le rêve

des païens n'a pas la nature de ces «*Somnia a deo missa*» de la Bible, qui dictent la volonté divine, soit annonçant un avenir collectif - les rêves de Nabuchodonosor et de Daniel -, soit éclairant un destin individuel - le rêve de Jacob -, mais il angoisse, fait frissonner le rêveur en lui rappelant l'«horreur sacrée». Chez Racine, un songe fait trembler Athalie, reine usurpatrice de Juda et adoratrice de Baal, en lui faisant voir sa mort prochaine et son meurtrier dans la personne d'un enfant, plein de charme et de douceur. Voici le récit qu'elle en fait :

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit.
 Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée,
 Comme au jour de sa mort pompeusement parée.
 Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté ;
 Même elle avait encor cet éclat emprunté
 Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
 Pour réparer des ans l'irréparable outrage.
 « Tremble, m'a-t-elle dit, fille digne de moi.
 Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi.
 Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
 Ma fille. » En achevant ces mots épouvantables,
 Son ombre vers mon lit a paru se baisser ;
 Et moi, je lui tendais les mains pour l'embrasser.
 Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
 D'os et de chairs meurtris et trainés dans la fange,
 Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux
 Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.

Dans ce désordre à mes yeux se présente
 Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante,
 Tels qu'on voit des Hébreux les prêtres revêtus.
 Sa vue a ranimé mes esprits abattus;
 Mais, lorsque revenant de mon trouble funeste,
 J'admirais sa douceur, son air noble et modeste,
 J'ai senti tout à coup un homicide acier
 Que le traître en mon sein a plongé tout entier.
 [...]

A deux fois en dormant revu la même idée;
 Deux fois mes tristes yeux se sont vu retracer
 Ce même enfant toujours prêt à me percer². (Acte II, scène 5)

L'apparition de sa mère Jézabel à Athalie est tellement saisissante de réalisme qu'elle la frappe d'horreur, et c'est encore plus choquant aux yeux de cette reine que dans le même songe son petit fils Joas lui apparaisse pour la poignarder. Cette vision qui se trouve à la base de l'action est un moment décisif de la trame de la tragédie, et surtout prémonitoire, elle anticipe le dénouement. Nous avons reconnu depuis longtemps l'importance de l'acte de voir chez Racine, soit illustrée par J. Starobinski sous forme de « la poétique du regard », ou signalée par R.Barthes comme Éros-Événement d'un passé défini brutal du verbe « voir » : « je le vis ». Barthes a bien dit : chez Racine, aimer, c'est voir. Selon lui, cet Éros-Événement en tant qu'événement absolu, est celui qui attache Athalie à Joas. Et il souligne le fait que ce rattachement par lequel l'héroïne est saisie est toujours « d'ordre visuel »:

[...] le songe d'Athalie est, dans la lettre, une prémonition, mythiquement, c'est une rétrospection : Athalie ne fait que revivre l'Éros qui la lie au jeune enfant (c'est-à-dire, une fois de plus, la scène où elle l'a vu pour la première fois)³.

Là-dessus, Starobinski ne dit pas autre chose :

L'être ne se chante que dans le mouvement qui le porte à voir, ou qui le prive de voir. (Ce mouvement n'a pas lieu dans l'espace seulement; il plonge dans la dimension du temps. Il revoit et prévoit. [...] tout le passé redevient présent. Athalie a les yeux hantés par le rêve où elle a vu simultanément le passé - la mort de Jézabel - et sa propre mort à venir⁴.

En parlant de cette vue passionnée attachée à la hantise du malheur imminent, Starobinski nous indique que le verbe « voir » de Racine contient un « battement ». Désignant à la fois une vision intellectuelle et un élan affectif incontrôlé, le verbe « voir » comprend, dit-il, « le battement sémantique entre le trouble et la clarté, entre le savoir et l'égarement »⁵. Et nous pouvons constater que c'est à ce battement que Racine soumet son héroïne mythique pour la faire passer de l'ignorance à la révélation, processus de la « recon-

naissance » dont use la tragédie grecque. Ce jeu sur l'aveuglement d'Athalie qui ne voit pas ce que les autres personnages sauront avant elle, est lié à la révélation de la réalité concernant le secret de l'origine de Joas. L'acte de voir constitue un savoir, comme dit W.Benjamin, « dont l'avancement a la structure du réveil »⁶. Le passage du rêve au réveil se superpose à celui de l'ignorance à la révélation, qui est une figure narrative et dramaturgique indispensable à l'art poétique préconisé par Aristote. Et nous pouvons remarquer que cette reconnaissance est déclenchée par l'acte perceptif de « voir », en suivant également le modèle donné en exemple par Aristote.

Certes l'effet de choc que suscite le songe d'Athalie est lié à cette esthétique théâtrale du procédé grec des reconnaissances, mais ce qui nous frappe le plus, c'est la force convaincante d'une réalité du songe, fondée sur une perception du vécu de « je le vis ». Combien de fois Athalie nous a-t-elle répété qu'elle avait vu de ses propres yeux apparaître la personne aimée morte et l'enfant assassin? Le songe ne la mène pas à des hallucinations, mais la fait faire face à une vision plus réelle que celle qu'elle avait à l'état de veille. Le songe n'est plus chez Racine un simple moyen dramaturgique qui sert de prétexte au monologue à haute voix, mais l'outil *sine qua non* pour faire vivre pleinement cette reine mythique dans l'espace réel et poétique qu'est la scène du théâtre.

II. Le Genji et le jeu de la réfraction

Maintenant, nous allons passer au *Dit du Genji* ou *Genji monogatari*, reconnu comme « le plus ancien roman-fleuve du monde ». Ce chef-d'œuvre incontesté de la littérature japonaise est attribué à Murasaki Shikibu, dame de la cour du milieu de l'époque de Heian (X^e-XI^e siècle). Avec son Genji, le genre « monogatari » atteint son point culminant. S'épanouissant à partir du X^e siècle, le « monogatari » est une spécificité littéraire japonaise dont la traduction la plus proche pourrait être « récit » (littéralement, choses racontées). Les monogatari s'écrivent généralement en prose et contiennent souvent des passages de poésie, en privilégiant l'aspect de fiction. Ils usent et abusent de rêves prémonitoires comme des messages divins provenant du ciel pour faire avancer le récit. La divination onirique est donc leur procédé habituel, la panacée même pour le déroulement du schéma providentiel du récit.

Racontant la destinée d'un héros exceptionnel surnommé « Prince radieux »

ou Hikaru-Genji, le *Genji monogatari* emploie également ce procédé du songe prémonitoire, mais ceci pas tout à fait conventionnellement. Loin d'être le moteur du développement linéaire de l'histoire, le songe chez le Genji peut provoquer une réfraction de la ligne visuelle du récit. A cause de la réfraction qui se produit à l'interface entre l'onirique et le réel, la perspective de la trajectoire de vie du Prince nous paraît brisée lorsque celui-ci passe du rêve au réveil. Nous allons examiner ce phénomène de plus près.

Une série de songes avec la description de la tempête relie les deux livres consacrés à l'exil du Genji, intitulés *Suma* et *Akashi*. Le Prince s'est retiré sur les rivages de Suma pour échapper à l'accusation de complot contre l'Empereur régnant, son demi-frère. Enfin, le Genji s'est laissé prendre au piège du clan de la Douairière, qui a profité des faiblesses de ce prince séducteur ayant eu des relations avec une des maîtresses de l'Empereur, pour l'évincer en permanence.

« Le jour du Serpent » qui « tombait le premier de la troisième lune », sur la plage de Suma, le Genji fit procéder par un maître ès divinations aux rites de purification. Voyant la face de la mer qui s'étend à l'infini, il réfléchit sur le passé et l'avenir dans les paisibles heures de l'après-midi :

« Les huit cents myriades
De dieux sans doute daigneront
Me prendre en pitié
De quelle faute en effet
Pourraient-ils bien m'accuser »⁷

récite-t-il, quand soudain, le vent se lève, le ciel s'assombrit, la pluie tombe et l'orage éclate, enfin la cérémonie se transforme en une folle débandade. Tempête, trombe d'eau, raz de marée, tonnerre, toutes ces anomalies naturelles font croire le Genji à un avertissement du ciel. L'orage sévit toute la nuit et au petit jour, en somnolant, le Prince voit un personnage étrange apparaître en un songe :

Vers le point du jour, tous reposaient. Le Prince lui aussi s'était assoupi un moment, quand dans son rêve un personnage d'un aspect indéfinissable se présenta :
« Pourquoi, lors que du Palais l'on vous mande, ne vous présentez-vous point ? »
Il paraissait, ce disant, chercher de-ci, de-là le Prince, qui s'éveilla en sursaut ; son-

geant que ce devait être le Roi Dragon du fond des mers qui avait jeté sur lui son dévolu, il en éprouva un vif malaise, au point que le séjour en ces lieux lui devint soudain insupportable⁸.

Le livre de *Suma* se termine avec cette suggestion mystérieuse. La romancière Murasaki Shikibu n'en donne pas ici l'éclaircissement et laisse son héros la déchiffrer. Le Prince, lui, n'y trouve que la prémonition d'un malheur futur. Il identifie ce personnage du rêve au Roi Dragon, l'auteur supposé de la série d'anomalies naturelles, et assimile la résidence sous-marine de ce dieu de la Mer au « Palais » où il est convoqué. Dans ce désastre, le Genji était tellement agité et anxieux qu'il a cru qu'il s'agissait d'une tentation de la part du Roi Dragon, tombé sous le charme de sa beauté—mais oui, c'est bien possible, sa beauté extraordinaire est une chose connue de tous les lecteurs du *Genji monogatari*, nul n'est censé l'ignorer !

C'est au livre suivant d'*Akashi* que le deuxième songe vient apporter un éclairage nouveau sur l'avenir du Prince exilé. La tempête s'acharne toujours sur Suma et affecte aussi la capitale, coupant toutes les routes et faisant interrompre le service des offices du gouvernement. Ignorant toujours la cause de ce phénomène naturel extraordinaire, le Genji et son entourage font des vœux de toute sorte :

Que le ciel et la terre en soient juges ! Sans crime incriminé, privé de ses rang et titre, éloigné de sa maison, chassé de son pays, jour et nuit affligé sous un ciel hostile, que si pareil malheur le frappant il devait y perdre la vie, serait-ce en rétribution d'une existence antérieure ou de fautes commises en celle-ci ? Ô dieux et bouddas, si vous daignez vous manifester, veuillez apaiser ses tourments !⁹

En effet, le Genji est sur le point de capituler devant tous ses malheurs. Il se sent isolé, sans aucun secours extérieur : « en ces parages, il n'était homme qui sût la nature des choses, qui fût capable de réflexion sur le passé et l'avenir, qui pût clairement comprendre quoi que ce fût »¹⁰. Épuisé par cette épreuve angoissante, il s'assoupit et voit dans un rêve que le défunt Empereur retiré lui apparaît, « tel qu'il était de son vivant » :

« Que faites-vous en ces lieux indignes de vous ? » dit-il, et, lui prenant la main, il le fit lever. « Laissez-vous guider par le dieu de Sumiyoshi, sur l'heure embarquez-

vous et quittez ces rivages !» ajouta-t-il.

Rempli de joie, le Prince répondit : « Depuis le jour où votre gracieuse protection s'est retirée de moi, des malheurs de toute sorte m'ont accablé, et maintenant faudra-t-il donc sur ces bords marins perdre le jour ?

- Supposition absurde ! Cela n'était que la rétribution de quelques peccadilles ! [...] vous voyant plongé dans une détresse extrême, je n'y tins plus : traversant le fond des mers, je remontai sur ces bords ; et malgré la fatigue de ce voyage, par la même occasion je vais de ce pas monter à la Ville, car j'ai un mot à dire au Palais », dit l'Empereur, et déjà il s'éloignait¹¹.

Cette image de son père l'Empereur Kiritsubo était tellement ineffaçable que le Genji est persuadé d'en avoir vu nettement les contours. Se félicitant de « l'heureux effet de tout ce tumulte », il a enfin compris que la tempête manifestait sur la terre le courroux de forces surnaturelles déchaînées, qui seules pourraient imposer au clan de la Douairière sa réhabilitation. Il s'est rendu compte que le premier rêve lui était de bon augure, contrairement à ce qu'il pensait, et que le Palais qu'il avait entrevu n'était pas la résidence du Roi Dragon, mais la Cour impériale.

À l'aube de cette nuit, une barque accoste sur les rivages de Suma, ayant à son bord un prêtre accompagné de quelques suivants. C'est le Religieux d'Akashi, l'ancien gouverneur de la province de Harima, qui vient chercher le Prince. Le Religieux se met à raconter son rêve qu'il a fait au début du mois de mars, le jour où le Genji a effectué ses ablutions :

[...] un être étrange me fit des révélations que je jugeai incroyables, mais quand il renouvela son avertissement, m'annonçant que le treize il me ferait voir un signe indubitable, puis qu'il m'enjoignit de préparer une barque et, dès que pluie et vent auraient cessé, d'accoster ce rivage-ci¹²,

Ainsi continue le prêtre en donnant au Genji un éclaircissement sur l'identité du personnage inconnu qu'il a vu dans son premier rêve :

Or, quand je pris la mer, une brise propice se mit à souffler et me poussa vers ce rivage : en vérité je ne doute point que le dieu m'ait guidé. J'ai pensé que Monseigneur lui aussi devait en avoir été averti¹³.

Et donc, nul doute qu'il s'agissait du dieu de Sumiyoshi qui essayait de re-

joindre le Prince exilé. Rappelons que ce dieu protecteur des mers, des voies maritimes et des ports est généralement vénéré en tant que divinité tutélaire de la Cour impériale. Les Chroniques du Japon *Nihonshoki* font mention de l'oracle du dieu de Sumiyoshi qui aurait aidé l'impératrice Jingu à mener une armée à la conquête des Trois Royaumes de Corée¹⁴. C'est bien ce dieu-là qui a poussé le Genji à quitter le rivage de Suma : « un vent propice se leva, et la barque cingla vers Akashi, rapide comme l'oiseau qui vole »¹⁵. Frappé de la coïncidence entre le songe du Religieux et le sien, le Prince se réveille et s'aperçoit que le rêve n'est pas motif de désespoir, mais au contraire possibilité d'avenir :

Celui-ci [le Genji], en y réfléchissant, était troublé par la concordance de son rêve et de la réalité et, à la lumière de ce qui semblait un avertissement divin, il faisait des rapprochements avec le passé et l'avenir¹⁶ :

Or, à la Ville où la tempête fait rage et les funestes événements se succèdent, feu l'Empereur Kiritsubo apparaît, comme promis, dans un songe de son fils l'Empereur régnant Suzaku pour lui reprocher l'injustice de l'exil du Prince. Stupéfait, le Souverain raconte à sa mère ce qui lui est arrivé, en prétendant l'avoir vu de ses propres yeux :

[...] l'apparition avait un aspect redoutable et, sous son regard courroucé, le Souverain resta prosterné. [...] Pour avoir soutenu le regard courroucé de son père, lui sembla-t-il, il ressentait une vive douleur dans les yeux, qui lui causait des tourments insoutenables¹⁷.

Et plus tard, quand l'état de ses yeux s'aggraverait à nouveau, Sa Majesté donnera ordre au Prince de revenir à la Ville, malgré l'opposition de la Douairière.

Comme l'a fait remarquer N.Saigo¹⁸, cet épisode de la maladie de l'œil, qui serait l'invention originale de Murasaki Shikibu, témoigne que le songe a été réellement vécu par l'Empereur Suzaku. Il justifie le retour du Genji à la capitale et remet en bonne voie son histoire qui allait tourner mal. L'Empereur rétablira son demi-frère dans les plus hautes fonctions - il sera Grand Ministre, donc l'homme le plus puissant du moment - pour se retirer dans la montagne, laissant le trône au fils illégitime de celui-ci.

Comme la réalité ne donne pas de plénitude de sens à ce Prince qu'on a injustement exilé, il faut qu'il aille la chercher dans le songe, cette partie de vie vécue durant le sommeil. Murasaki Shikibu le fait donc glisser dans le monde parallèle des rêves où le Palais, le Roi Dragon, le dieu de Sumiyoshi, son père, toutes choses se touchent dans des rapports de signes qui se donnent à voir. Seule la clairvoyance de son héros peut transformer en prophéties ces corrélations secrètes.

Il faut s'attarder un peu sur le personnage du Religieux d'Akashi que la romancière fait apparaître à plusieurs reprises dans des développements secondaires du roman, en le décrivant comme un être têtu, voué à la réalisation de son vieux rêve. Cet aristocrate déchu nourrit depuis longtemps l'ambition de marier sa fille à « quelque grand personnage de la Ville ». Il a mis toute sa foi dans le dieu de Sumiyoshi, dont il espérait un miracle. Et enfin, ses prières sont exaucées, un miracle se produit : en séjournant à sa résidence, le Genji s'est engagé dans une relation de nature conjugale avec sa fille, malgré leur différence de condition. Même si le couple se voit obligé de vivre séparément pendant quelque temps, l'avenir s'annonce brillant pour la famille d'Akashi: elle porte l'enfant du Genji qui est destinée à devenir Impératrice. Cette fille très effacée aura une grande importance dans la suite du roman.

Plus loin, au livre XXXIV de Wakana, l'auteure narre longuement les suites de l'événement onirique qui s'est passé sur les rivages de Suma. C'est un épisode révélateur où le Religieux d'Akashi, ravi d'apprendre que sa petite-fille est entrée dans la Maison du Prince Héritier et a mis au monde un garçon, écrit à sa fille promue « dame d'Akashi » au Palais, racontant un vieux rêve qu'il avait fait au moment de la conception de celle-ci, et sur lequel il avait jusqu'alors gardé le silence :

Certaine nuit de la deuxième lune de l'année de la naissance de ma chère enfant, j'avais fait un rêve. Moi-même, je soutenais de la main droite le Mont Sumi. À la gauche et à droite de la montagne jaillirent les rayons de la lune et du soleil qui illuminèrent le monde. Quant à moi, caché dans l'ombre de la montagne, leur lumière ne m'atteignait point. Je laissais la montagne qui flottait sur le vaste océan, pour monter dans une petite barque et cingler à force de rames en direction du ponant¹⁹.

C'était un rêve de bon augure. Les commentateurs du *Dit du Genji* l'interprètent selon la vision cosmologique bouddhique : le Mont Sumi, situé au milieu de la Terre, est l'axe de révolution du Soleil et de la Lune. Il repose sur un vaste océan et est entouré de chaînes de montagnes et de mers. Le côté droit étant associé au principe féminin, le Mont que le Religieux soutient de la main droite indique la naissance de sa fille. La lune signifie la demoiselle, sa petite-fille, qui deviendra Épouse Impériale, et le soleil, son arrière-petit-fils, qui sera Prince Héritier. La montagne flottant sur l'océan symbolise l'accession au trône de ce futur Empereur. La barque avec à son bord le Religieux cinglant vers le ponant se rapporte à la miséricorde du Bouddha, qui l'invite à traverser la nuit de l'épreuve pour renaître sur la Terre Pure de l'Ouest d'Amitabha, la Terre de la suprême Félicité.

Ainsi, ce n'est qu'après que les vœux du père ont été exaucés que Murasaki Shikibu nous fait remonter à l'origine même de cet heureux événement. Rétrospectivement, nous avons compris qu'au commencement était un rêve, et que ce rêve a été réellement vécu par le Religieux pour devenir une réalité. Déjà au livre d'Akashi, le Genji avait vite deviné que c'était ce rêveur qu'il cherchait désespérément : l'homme « qui sût la nature des choses, qui fût capable de réflexion sur le passé et l'avenir, qui pût clairement comprendre quoi que ce fût ». Au moment ultime de sa vie, le Religieux a obtenu l'Éveil en croyant en Bouddha, et en croyant à ses rêves, il a maîtrisé une « technique du réveil ». Benjamin emploie ce terme pour dépasser l'opposition tranchée du sommeil et de la veille, et l'explique comme « l'art de voir le présent comme un monde éveillé auquel ce rêve que nous appelons l'Autrefois se rapporte en vérité »²⁰. Comme nous avons vu plus haut, le regard perçant du Religieux a fendu l'histoire de l'exil du Genji et y a fait pénétrer le miracle qui venait de cet « Autrefois ».

C'est ainsi que l'expérience du rêve du Religieux d'Akashi donne le ton à l'orchestration du *Dit du Genji* qui interprète le thème onirique avec différentes variations. Le Religieux peut avoir accès aux connaissances oniriques qui sont considérés comme des images-messages que les divinités lui font voir, donc comme une réalité objective réelle. Il assume alors un rôle passif et devient un instrument de la divinité. Il est vrai que la romancière Murasaki Shikibu était imprégnée de la conception du rêve de l'époque de Heian définie par son rapport indissociable avec la réalité. Considéré comme une

révélation divine, le rêve agissait directement sur le mode de vie des gens de l'époque : ils y cherchaient l'explication des malheurs, la guérison des maladies et la prédiction de l'avenir²¹. Mais nous ne savons pas si Murasaki Shikibu, connue pour son acuité de l'analyse psychologique, adhérait à ce genre de croyance sans la moindre réserve. En fait, elle n'a pas manqué de laisser à ce Religieux quelques doutes sur la question de la divination par les songes. Ce prêtre sage et pur se demande s'il faut vraiment « en croire ses yeux », hésitant à faire aveuglément confiance en ce qui lui est donné à voir au sein du sommeil:

[...] et quand je consultai les livres profanes, que j'interrogeai les enseignements sacrés, il m'apparut qu'il était dit en maint endroit qu'il convenait d'ajouter foi aux songes²²,

Prenant comme base de départ la forme du conte traditionnel, l'auteure du *Genji monogatari* s'est proposé de s'en distinguer par le fait d'accorder au songe une place aussi importante que le monde de la veille. Il y a donc dans la construction du récit deux milieux distincts mais homogènes, animés d'une même envie de « voir ». Comme la lumière se propageant en ligne droite est déviée lors du passage de l'air à l'eau, à chaque fois que ce « Prince radieux » traverse la frontière de ces deux milieux, sa vision du monde change, en apportant une perception du vécu renouvelée.

Dans cette brève étude sur le songe et le récit, nous pouvons constater que, dans *Athalie* comme dans *le Dit du Genji*, le songe prémonitoire, dans la mesure où l'acte de « voir » le fait glisser au même plan que la réalité, fait partie intégrale du dispositif narratif. Comme le prisme qu'on utilise pour réfracter et réfléchir la lumière se propageant en ligne droite, le songe introduit dans le continu diégétique le jeu complexe de la réflexivité. Là, passé et avenir, visible et invisible, bonheur et horreur, paix et angoisse, tout se réfléchit et se confond pour devenir un ensemble qu'il faut interpréter à nouveau. Cela permet à la narration - au théâtre ou au roman - de faire une transition dialectique de l'espace du rêve à celui du réel. En effet, Benjamin l'a bien dit :

Dans l'image dialectique, l'Autrefois d'une époque déterminée est à chaque fois,

en même temps, l' « Autrefois de toujours ». Mais il ne peut se révéler comme tel qu'à une époque bien déterminée : celle où l'humanité, se frottant les yeux, perçoit précisément comme telle cette image de rêve. C'est à cet instant que l'historien assume, pour cette image, la tâche de l'interprétation des rêves²³.

Notes

1. À ce sujet, on trouvera bien des notations intéressantes dans le livre de N.Saigo, *Kodaijin to yume*, Heibonsha, 1993. Il est aussi à noter que "voir un rêve" est l'expression traditionnelle en grec.
2. J.Racine, *Oeuvres*, éd. des Grands Écrivains de la France, 2^e éd., III.
3. R.Barthes, *Sur Racine*, Ed.du Seuil, 1976, p. 29.
4. J.Starobinski, *L'Œil vivant*, Gallimard, 1992, p. 77.
5. *Ibid.*, p. 76.
6. W.Benjamin, *Le Livre des Passages*, Ed.du Cerf, 1989, p. 406, K1,2.
7. Murasaki Shikibu, *Le Dit du Genji*, traduit du japonais par R.Sieffert, Diane de Selliers, 2007, vol.I, Livre XII Suma, p. 339.
8. *Ibid.*
9. *Le Dit du Genji*, Livre XIII Akashi, vol.I, p. 348.
10. *Ibid.*
11. *Ibid.*
12. *Ibid.*, p. 349
13. *Ibid.*
14. *Le Nihonshoki*, chapitre 9. Cet ouvrage écrit en pur chinois constitue l'une des rares sources officielles écrites sur l'histoire des origines du Japon après le *Kojiki* (古事記). Tous deux décrivent l'origine divine de la famille impériale japonaise. Sa rédaction fut terminée en 720 par des moines païens.
15. *Le Dit du Genji*, Livre XIII Akashi, vol.I, p. 349.
16. *Ibid.*
17. *Ibid.*, p. 356.
18. N.Saigo, *op.cit.*, p. 194-196.
19. *Le Dit du Genji*, Livre XXXIV Wakana 1, vol.II, p. 349.
20. W.Benjamin, *op.cit.*, p. 406, K 1,2.
21. Nous pensons au Yumedono (le pavillon des songes) du Temple Horyu-ji fondé en 607 par le Prince Shotoku, grand protecteur du Bouddhisme, qui venait dormir dans cette salle afin de faire interpréter ses rêves pour mieux effectuer sa politique basée sur l'enseignement du Bouddha.
22. *Le Dit du Genji*, Livre XXXIV Wakana 1, vol.II, p. 304.
23. W.Benjamin, *op.cit.*, p. 481, N 4,1.